

Agents radicalisés : la préfecture de police s'inquiétait déjà de son impuissance en 2018

Article rédigé par *BFM*, le 11 novembre 2019

Source [BFM] Après l'attaque de la préfecture de police de Paris, le ministre de l'Intérieur demande à ce que les personnes radicalisées soient signalées automatiquement. Mais selon une note de 2018, que s'est procurée BFMTV, même si un agent est signalé, il n'est pas facile de le congédier.

À la suite de l'attaque de la préfecture de police de Paris, qui a fait quatre morts, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a demandé à ce que toute alerte à la radicalisation fasse "l'objet d'un signalement automatique". Cette demande survient après un dysfonctionnement notoire: Mickaël Harpon, l'assaillant, [avait été signalé à plusieurs reprises](#) par ses collègues. Aucune alerte officielle n'avait cependant été lancée, alors que certains avaient noté sa radicalisation.

Mais est-il si facile d'évincer un agent radicalisé? Non, si l'on en croit les déclarations de la patronne des renseignements de la préfecture de police de Paris. Françoise Bilancini avait été interrogée par les députés lors d'une audition à huis clos en décembre 2018. Elle s'était alors montrée plutôt pessimiste quant à l'évincement des personnes radicalisées, selon une note de l'audition, que s'est procurée BFMTV.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

11/11/2019 07:00